



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 Janvier 2016

L'an deux mil seize, le vingt-sept Janvier, le Conseil municipal de la Commune de Bazoges-en-Pailers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François YOU, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 22 Janvier 2016

ETAIENT PRESENTS : Jean-François YOU, Jean-Michel PASQUIET, Muriel CADOR, Charlène MINCHENEAU, David BONNEAU, Hélène GUERY, Dominique PEULT, Jackie FRONTEAU, Blandine GABORIEAU, Rachel BOUDAUD.

ABSENTS EXCUSES : Benjamin GAUTRON, Adeline GIRARDEAU, Dany BAUDON, Patricka GUILLOTEAU, Guillaume MARTINEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique PEULT.

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 25 Novembre 2015, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

A la demande de M. le Maire, il est proposé que soit retiré de l'ordre du jour :

3. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde,

A la demande de M. le Maire, il est proposé que soit ajouté à l'ordre du jour :

3. Demande de subvention de l'école pour la classe neige des CM1-CM2,
4. Demande de subvention « soutien à l'investissement local » pour la salle des Mottais,
5. Attribution d'une subvention pour le portage du Bulletin Communal,
6. Achat des parcelles pour le Lotissement Les Pins.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 35.

1. OUVERTURE DE CREDITS AU BUDGET GENERAL PRIMITIF 2016

Conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif de la Collectivité Territoriale peut, sur autorisation de l'organe



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'Investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits ouverts au Budget 2015 s'élevant à 259 282.23 € hors remboursement de la dette, le Conseil Municipal peut décider de l'ouverture anticipée de crédits à hauteur de 64 820 €.

Le Budget Primitif 2016 étant voté en Mars 2016, il convient de procéder à des ouvertures de crédits aux opérations suivantes sur le Budget Général :

Opération	Nature des Travaux	Ouverture de crédits 2016
42 – Voirie	Travaux de voirie	4 820 €
46 – Divers	Travaux divers	5 000 €
48 – Salle Polyvalente	Rénovation de la Salle Polyvalente	55 000 €
TOTAL		64 820 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'AUTORISER l'ouverture de crédits au Budget Général Primitif 2016 comme détaillé ci-dessus.

2. CHOIX DES OPTIONS ET ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHÉ POUR LA RESTRUCTURATION ET LA RENOVATION DE LA SALLE DES MOTTAIS ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

La restructuration et la rénovation de la Salle des Mottais et du Restaurant Scolaire a donné lieu à un marché à procédure adaptée. Plusieurs offres ont été reçues et analysées. Le Conseil Municipal doit également choisir les options de travaux à retenir.

Vu le Code des Marchés Publics,

Ouï l'exposé de M. Jean-François YOU, Maire,

Considérant la nature des propositions qui ont été formulées par les entreprises,

Lot	Entreprise retenue	Montant du Marché HT (options comprises)
1 – Terrassements – VRD	ALAIN TP	21 493.12 €
2 – Gros Œuvre	MC BAT	153 000.00 €
3 – Charpente Bois	LES CHARPENTIERES DE L'ATLANTIQUE	81 813.07 €



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

4 – Couverture – Etanchéité	AB2M	30 000.00 €
5 – Couverture Zinc	RAVELEAU DOMINIQUE	86 619.28 €
6 – Menuiseries extérieures alu laqué – serrurerie	LE RABOT VENDEEN	77 502.63 €
7 – Etanchéité à l’air	MARCHE DECLARE INFRUCTUEUX	
8 – Menuiseries Bois	GODARD	55 544.10 €
9 – Platerie – Isolation	SONISO	87 100.00 €
10 – Faux Plafonds	VINET HOLDING	46 117.28 €
11 – Revêtements de sols – Faïence	PINEAU SEBASTIEN	46 573.79 €
12 – Revêtements de sols souples	ABC REVETEMENTS	11 141.68 €
13 – Peinture	EVPR	30 346.34 €
14 – Tentures	TEVILOJ	11 938.36 €
15 – Electricité	AMIAUD	85 000.00 €
16 – Chauffage – ventilation	AMIAUD	136 420.58 €
17 – Plomberie - sanitaires	AMIAUD	36 600.00 €
TOTAL		997 210.23 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l’unanimité :

- DE CHOISIR les options n°3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11,
- D’ATTRIBUER les différents lots concernant la restructuration et la rénovation de la Salle des Mottais et du Restaurant Scolaire comme énoncé dans le tableau ci-dessus.

3. DEMANDE DE SUBVENTION DE L’ECOLE SAINT PIERRE POUR LA CLASSE NEIGE DES CM1-CM2 ANNEE 2016

Monsieur le Maire informe l’assemblée que l’Ecole Saint-Pierre demande à la commune une subvention pour la classe de neige des CM1-CM2 qui se déroulera du Lundi 29 Février au Vendredi 4 Mars 2016. 35 élèves sont concernés par la classe de neige.

Monsieur le Maire propose d’attribuer une subvention de 200 € à l’Ecole Saint-Pierre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l’unanimité :

- D’ATTRIBUER la somme de deux cent Euros (200.00 €) à l’Ecole Saint-Pierre pour la classe de neige des CM1-CM2



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

4. DEMANDE DE SUBVENTION « SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL » POUR LA SALLE DES MOTTAIS

Monsieur le Maire rappelle le lancement du projet de rénovation et de restructuration de la Salle des Mottais et du Restaurant Scolaire.

Suite à la réception de la Circulaire Ministérielle n°5835/SG, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention « Soutien à l'investissement local » peut être allouée à la Commune pour la rénovation de la Salle Socioculturelle. Pour cela, il faut monter un dossier de demande sur accord du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à monter un dossier de demande de Subvention « Soutien à l'investissement local ».

5. SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES DOIGTS DE FEE POUR LE PORTAGE DU BULLETIN

Le Maire rappelle que la commune fait régulièrement appel aux associations locales pour la distribution du bulletin municipal. L'association des Doigts de Fée s'est portée volontaire pour réaliser cette activité.

Il est proposé d'attribuer à cette association une subvention pour la remercier de son implication et la soutenir dans ses actions. Le montant de cette subvention est fixé à 90 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE VALIDER l'attribution d'une subvention de 90 euros à l'association des Doigts de fée.

6. ACHAT DES PARCELLES POUR LE LOTISSEMENT LES PINS

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2015-21-10-047 du 21 Octobre 2015 créant le Lotissement Les Pins.

Il convient au Conseil Municipal de décider d'acheter les parcelles concernées par l'emprise du lotissement et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes d'achat des parcelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE VALIDER l'achat des parcelles pour un montant de **4 € le m²** ainsi que les Frais de Notaire à la charge de la Commune,
- DE VALIDER l'achat des bâtiments pour un montant de **32 628 €** ainsi que



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

les Frais de Notaire à la charge de la Commune,

- D'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer les actes pour l'achat de la parcelle.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Bibliothèque,
- Salle Paroissiale,
- Stockage des associations,
- Epicerie,
- Bar Tabac.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 heures 45.

Jean-François YOU	Jean-Michel PASQUIET	Blandine GABORIEAU	David BONNEAU	Adeline GIRARDEAU
Jackie FRONTEAU	Dominique PEAULT	Dany BAUDON	Muriel CADOR	Hélène GUERY
Patrick GUILLOTEAU	Guillaume MARTINEAU	Charlène MINCHENEAU	Benjamin GAUTRON	Rachel BOUDAUD